



PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE



Délégation inter-services
de l'eau et de la nature

**DEMANDE D'AUTORISATION
DE PRELEVEMENT ET/OU D'INTRODUCTION
DE LAPINS DE GARENNE DANS LE MILIEU NATUREL**

**A ADRESSER A LA FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS D'INDRE-ET-LOIRE
9 IMPASSE HEURTELOUP – BP. 1215
37012 TOURS CEDEX**

AU PLUS TARD UNE SEMAINE AVANT LA DATE DE L'OPERATION

Je soussigné NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ COMMUNE : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

- Qualité : Responsable de l'élevage d'origine
 Propriétaire du lieu de prélèvement
 Propriétaire du lieu d'introduction
 Détenteur du droit de chasse du lieu de prélèvement
 Détenteur du droit de chasse du lieu d'introduction
 Autre (à préciser) _____

sollicite l'autorisation de prélèvement et ou d'introduction de lapins de garenne dans le milieu naturel (**joindre impérativement l'accord du ou des propriétaire(s) et du ou des détenteur (s) du droit de chasse des lieux de prélèvement et de lâcher**),

1 - NOMBRE D'ANIMAUX : _____

2 - LIEU DU PRELEVEMENT :

- Elevage agréé n° _____
 Capture en enclos de chasse (*)
 Capture dans le milieu naturel clos (parc de chasse, parc d'agrément)
 Capture dans le milieu ouvert

Lieu-dit : _____

Code Postal : _____ COMMUNE : _____

Coordonnées du responsable : _____

3 - LIEU DE L'INTRODUCTION :

- Enclos de chasse (*)
 Etablissement professionnel de chasse à caractère commercial clôturé
 Milieu naturel clos (parc de chasse, parc d'agrément)
 Milieu ouvert

Lieu-dit : _____

Code Postal : _____ COMMUNE : _____

Coordonnées du responsable : _____

(*) Enclos de chasse au sens de l'article L 424-3-I du code de l'environnement (terrains attenants à une habitation et entourés d'une clôture continue et constante faisant obstacle à toute communication avec les héritages voisins et empêchant complètement le passage du gibier à poil et celui de l'homme).

4 - FINALITE DE L'INTRODUCTION :

5- DATE(S) DE L'OPERATION : _____

Fait à _____, le _____
 (Signature)

<p>AVIS de la fédération départementale des chasseurs d'Indre-et-Loire</p> <p>TOURS, le</p>	<p>DECISION du directeur départemental de l'agriculture et de la forêt d'Indre-et-Loire</p> <p>TOURS, le</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------